À Arnay le duc, le 23 mars 2022

Les enseignants, élus et représentants des parents d'élèves

À

Madame la Dasen-Inspectrice académique

s/c de Monsieur le Principal du collège Claude Guyot

Objet : Demande d'audience d'établissement

Madame la DASEN-Inspectrice académique,

Les enseignants, élus et représentants des parents d'élèves ont l'honneur de vous demander une audience pour notre établissement, le collège Claude Guyot à Arnay le duc.

Cette demande d'audience concerne la baisse de la DHG allouée au collège Claude Guyot.

Lors des deux derniers Conseils d'Administration (15 mars 2022 et du 22 mars 2022), une très forte majorité a exprimé son refus d'accepter le TRMD proposé. Une motion a été rédigée afin de dénoncer une DHG insuffisante pour le bon fonctionnement du collège. Nous ne mettons pas en cause le travail de notre principal quant à l'utilisation de la DHG : ce dernier gère au mieux la pénurie.

En conséquence, les représentants des enseignants élus au conseil d'administration, auxquels s'associent les parents d'élèves, les élèves présents, ainsi que les élus de la commune, de la Communauté de Communes et Pierre Poillot Conseiller Général protestent contre le montant de la dotation et contre sa répartition entre HP et HSA.

Ils refusent la ventilation de cette DHG qui ne correspond pas aux besoins du collège et demandent l'augmentation de la DHG du collège.

Par la présente, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience dans le souci d'une amélioration de la situation.

Nous vous prions de croire, Madame la Dasen-Inspectrice académique, en notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Éducation.

Regue